

GTT, À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE



ACTEUR MONDIAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE MARITIME.

GTT est une société de technologie et d'ingénierie qui conçoit des systèmes de confinement à membranes cryogéniques destinés au transport et au stockage de gaz liquéfié.

GTT offre des services d'ingénierie, de conseil, de formation, d'assistance à la maintenance et de réalisation d'études techniques.

Ses technologies, approuvées par les principaux organismes de classification, sont validées par l'expérience accumulée sur plusieurs décennies.

Intéressés par la digitalisation du monde maritime ?
GTT, à travers ses filiales, vous accompagne avec des services digitaux à haute valeur ajoutée pour améliorer la performance énergétique de vos flottes.



Plus d'information sur www.gtt.fr

EDITORIAL

« Mon défi, établir une politique maritime qui concilie relance économique et préservation de l'environnement »

Depuis le 6 juillet dernier, nous avons à nouveau un ministère de la Mer de plein exercice : c'est un signal très fort qui a été envoyé à tous les usagers de la mer, qu'ils soient professionnels, citoyens ou tout simplement amoureux du grand large. Mon défi à la tête de ce ministère est clair : établir une politique maritime pour notre pays qui concilie relance économique et préservation de l'environnement. Cela passe par plusieurs priorités.

Comme les lecteurs de *Marine & Océans*, j'ai d'abord à cœur de mieux comprendre les enjeux géopolitiques, économiques et environnementaux de nos océans. La connaissance et la découverte du milieu marin et la préservation de son patrimoine font donc partie de mes priorités, tout comme les missions d'éducation à la mer et au maritime, ainsi que les missions de recherche et d'exploration que portent nos services et nos établissements publics, à l'instar de l'Ifremer. Je porte aussi une attention toute particulière à l'accompagnement des gens de mer et à nos missions de terrain qui assurent la sécurité en mer, la surveillance du trafic, le contrôle des pêches et des pollutions.

Nous devons également agir, avec nos lycées maritimes et nos écoles, pour valoriser et développer nos formations aux métiers de la mer, dont la diversité et la richesse ne sont pas assez connues et qui offrent des perspectives dans des secteurs d'avenir.

Après 30 ans sans ministère dédié, les dossiers que nous avons à traiter sont nombreux, qu'ils soient à court ou à long terme. La mer, c'est aussi la protection des milieux marins et maritimes, le développement de technologies marines durables et des énergies renouvelables en mer, le développement et verdissement des ports et des transports maritimes. La mer et les zones littorales, ports inclus, sont de véritables réserves de biodiversité et contribuent à l'atténuation des effets du changement climatique. Et on ne peut pas vouloir construire des liens entre les villes et les ports si, de leur fenêtre, les habitants voient s'élever d'énormes panaches de fumée noire ! La dernière grande révolution dans le secteur du transport maritime est la conteneurisation, elle date des années 70. Je souhaite positionner la France en tête de la prochaine, celle des ports « zéro émission ».



Par Annick Girardin
Ministre de la Mer

J'ai également la conviction que la France ira à la rencontre de son destin océanique en améliorant la compétitivité de son Pavillon. Pour cette raison, j'ai lancé début novembre le Fontenoy du maritime, une grande concertation avec les armateurs, les organisations syndicales et différents acteurs intéressés par ce bel enjeu. La première phase se terminera fin décembre. Une seconde phase dédiée à la concertation se conclura au printemps 2021 et je souhaite obtenir un accord de compétitivité dont le but sera de créer 5000 emplois dans l'environnement de la marine marchande d'ici dix ans.

Ce Fontenoy du maritime concernera le transport de marchandises, mais aussi celui de passagers, notamment la croisière, qui possède des

leviers de croissance et d'emplois forts. En parallèle, nul ne peut négliger les possibilités importantes de croissance de l'économie de la mer, je pense à la pêche, aux énergies, à l'industrie, à l'environnement, à la recherche... Les propositions sur tous ces sujets émergeront au printemps. Je crois fermement à la mise en place d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences. C'est cette prévisibilité qui m'importe et que je veux offrir, durablement, à nos concitoyens et aux entreprises.

Je tiens enfin à adresser ici tout mon soutien aux professionnels de la mer, qu'ils soient marins pêcheurs, marins du commerce, marins d'État, et à celles et ceux qui œuvrent au service de mon ministère dans le contexte difficile et contraignant que nous traversons. Je souhaite continuer à mettre en place des mesures opérationnelles qui ont du sens dans le quotidien des femmes et des hommes de mer, comme par exemple celle facilitant les relèves d'équipage pour les marins en septembre dernier. Et je continue de gérer, bien sûr, les dossiers urgents, comme les conséquences du Brexit. Un accord doit préserver les quotas de pêche, mais aussi les accès des navires français et européens. Que nous obtenions un accord ou pas, il faudra un accompagnement des pêcheurs.

Pour conclure, j'aimerais rappeler cette belle phrase prêtée à Aristote : « L'humanité se partage entre les vivants, les morts et ceux qui vont en mer ». Afin de préparer le "monde d'après", je me permettrais de compléter en ajoutant « celles et ceux qui vont en mer ». Continuons d'explorer, d'entreprendre et de naviguer sur les mers de France et d'ailleurs !